

décembre 1950, ainsi que l'attestation du Comité des Commissaires aux comptes⁵;

2. *Prend acte* des observations⁶ du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires en ce qui concerne le rapport du Comité des Commissaires aux comptes.

*352ème séance plénière,
le 7 décembre 1951.*

573 (VI). Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient: comptes pour la période du 1er mai 1950 au 31 décembre 1950 et rapport du Comité des Commissaires aux comptes

L'Assemblée générale

1. *Accepte* les comptes de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour la période comprise entre le 1er mai 1950 et le 31 décembre 1950, ainsi que l'attestation du Comité des Commissaires aux comptes⁷;

2. *Prend acte* des observations⁸ du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

⁵ Documents officiels de l'Assemblée générale, sixième session, Supplément n° 6 A.

⁶ Voir le document A/1951.

⁷ Documents officiels de l'Assemblée générale, sixième session, Supplément n° 6 B.

⁸ Voir le document A/1966.

en ce qui concerne le rapport du Comité des Commissaires aux comptes.

*352ème séance plénière,
le 7 décembre 1951.*

574 (VI). Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée: états financiers relatifs à la période allant de la création de l'Agence (le 1er décembre 1950) au 30 juin 1951 et rapport du Comité des Commissaires aux comptes

L'Assemblée générale

1. *Accepte* les états financiers de l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée relatifs à la période allant de la création de l'Agence (le 1er décembre 1950) au 30 juin 1951, ainsi que l'attestation du Comité des Commissaires aux comptes⁹;

2. *Prend acte* des observations¹⁰ du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires en ce qui concerne le rapport du Comité des Commissaires aux comptes.

*352ème séance plénière,
le 7 décembre 1951.*

⁹ Documents officiels de l'Assemblée générale, sixième session, Supplément n° 6 C.

¹⁰ Voir le document A/1977.

575 (VI). Prévisions supplémentaires de dépenses pour l'exercice financier 1951

L'Assemblée générale

Décide que le crédit de 47.798.600 dollars des Etats-Unis ouvert pour l'exercice financier 1951, par la résolution 471 (V) du 15 décembre 1950, est augmenté de 1.126.900 dollars. Cette augmentation se répartit de la façon suivante:

	Crédits ouverts pour l'exercice financier 1951, ajustés en vertu du paragraphe 3 de la résolution 471 (V)	Augmentation ou diminution de crédits	Montant révisé des crédits
A. — ORGANISATION DES NATIONS UNIES			
<i>Chapitres</i>			
<i>Titre I. — Sessions de l'Assemblée générale, des Conseils, Commissions et Comités</i>			
1. L'Assemblée générale, ses Commissions et Comités	2.568.750	—(647.500)	1.921.250
2. Le Conseil de sécurité, ses commissions et comités	—	—	—
3. Le Conseil économique et social, ses commissions et comités	481.400	—	481.400
a) Comité central permanent de l'opium et Organe de contrôle des stupéfiants	22.900	—	22.900
b) Commissions économiques régionales	64.000	—	64.000
4. Le Conseil de tutelle, ses commissions et comités	48.600	—	48.600
TOTAL DU TITRE I	3.185.650	—(647.500)	2.538.150

Dollars des Etats-Unis